

L'Affaire Calas

Criez, et faites crier ! Voltaire

Texte : *Christiane Renauld*

Mise en scène et interprétation : *Anne Durand*

Musique : *Quentin Nau*

Le soir du 13 octobre 1761, au 16 rue des Filatiers à Toulouse, Marc-Antoine Calas est retrouvé pendu dans la boutique de son père, Jean Calas. Les Calas sont protestants. Dès les premiers instants, des rumeurs circulent dans la foule : les Calas auraient assassiné Marc Antoine pour l'empêcher de se convertir au catholicisme.

Sur la foi de ces rumeurs, la police dirigée par le Capitoul David de Beaudrigue fait immédiatement arrêter le père, la mère, le frère, la servante et un invité de passage, ami de Marc Antoine. Ils sont, dès le lendemain matin inculpés de meurtre pour fanatisme religieux.

L'enquête est celle de l'acharnement.

Jean Calas est condamné au supplice de la roue, le 9 mars 1762.

Voltaire apprend l'affaire quelques jours plus tard. Il s'informe, enquête, se convainc de l'innocence des Calas et met tout en œuvre pour obtenir la cassation du jugement et la révision du procès.

Le jugement de réhabilitation est prononcé à l'unanimité des juges le 9 mars 1765.

Le récit suit la chronologie des événements, divisée en cinq grands moments. La soirée du 13 octobre, l'inculpation, l'enquête, la plaidoirie de l'avocat, le combat de Voltaire.

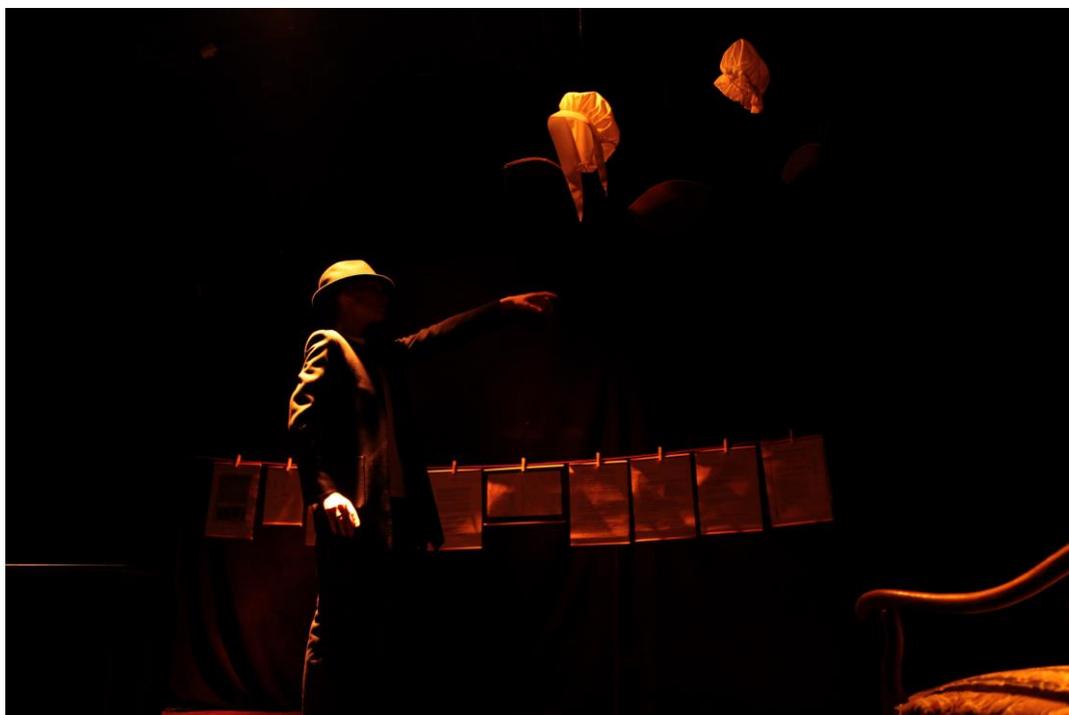


Photo : Thomas Champion

Pourquoi *L'affaire Calas* ?

Cette terrible histoire résonne comme un écho dans les temps sombres qui sont les nôtres.

C'est l'histoire de la justice bafouée, du fanatisme, de l'intolérance, d'une société divisée où les groupes se dressent les uns contre les autres. C'est l'histoire du mensonge, de la calomnie, de la manipulation de l'opinion en jouant sur les sentiments les plus bas et les croyances obscurantistes. C'est l'histoire de la folie d'un petit potentat haineux qui utilise la peur pour faire plier le monde à sa loi.

Mais c'est aussi l'histoire de la lutte d'un homme qui dans le chaos des passions barbares fait entendre la voix de la raison, réunit tout ce qu'il peut y avoir d'esprits éclairés pour faire triompher la vérité, la justice et faire avancer vers la sérénité de la tolérance, s'accroche à l'espérance qu'un jour viendra où *les hommes seront plus éclairés et plus doux...*

Ecrire *L'affaire Calas...*

après Voltaire, après le *Traité sur la tolérance* ? Utiliser les mots de Voltaire ?

Se substituer à Voltaire ?

Il fallait remonter plus haut, repartir du début, de l'affaire elle-même, de ce qu'en conservent les archives - procès verbaux, mémoires des avocats, témoignages cités, jugements de condamnation, de réhabilitation...- refaire le chemin parcouru et ressusciter les voix.

Les ombres se lèvent, les personnages se dessinent, vivent, se déchaînent, souffrent... Attention ! J'imagine le sourire de Voltaire : l'arme suprême, c'est le rire. L'émotion ne doit qu'affleurer. Fuir le pathos, laisser la place à l'ironie, faire éclater le ridicule de la sottise, de l'ignorance, de la folie, le burlesque des attitudes, des mises en scène de convention, des discours d'apparat. Offrir des ruptures à la voix du conteur.

Et la voix de Voltaire ? Il faut la faire entendre. Ce doit être la sienne, la plus vraie, la plus intime, celle de ses lettres sur trois ans de lutte, qui disent sa révolte, sa passion, ses inquiétudes, et l'espoir toujours de faire bouger les choses et les hommes. Et c'est un homme encore que l'on rencontre là, dans la force de son intelligence et de ses convictions, dans la fragilité de son corps et de sa sensibilité, un homme généreux que l'on ne connaît pas, ou à peine, car les ennemis de Calas n'ont pas désarmé contre son défenseur.

Faire entendre que la voix de cet homme, la voix de Voltaire manque à notre temps de confusion.

Christiane Renauld



Photo : Thomas Campion

Jouer *L'affaire Calas*...

Le plateau est noir, comme le vide, comme l'oubli...

La lumière s'allume sous la forme d'un halo autour du personnage, habillé de noir et de blanc, coiffé d'un chapeau noir, qui se tient au centre de la scène. C'est par sa voix que le passé va resurgir.

La lumière s'intensifie, le souvenir remonte... Le plateau apparaît traversé d'un fil rouge auquel se trouvent suspendus, entre le monde des morts et le monde des vivants, comme ces prières qu'accrochent les Tibétains lorsqu'ils passent la montagne, des rectangles de papier couverts de signes noirs, alignés sur le fil du temps, du passé à l'avenir, notre avenir. Ce sont les traces du passé, les documents qui attestent que *L'affaire Calas* a eu lieu, un jour, à Toulouse.

Côté cour, d'autres fils tombent verticalement. Cinq fils auxquels sont accrochés cinq chapeaux. Trois chapeaux d'hommes, deux chapeaux de femmes. Des tricornes, des bonnets, de ceux qu'on portait au XVIIIe siècle. C'est Jean, Pierre Calas, Gualbert Lavaysse, Anne-Rose Calas et Jeanne Viguiier. Ils seront là tout au long de la pièce, éclairés par un faisceau de lumière, celui de la mémoire revenue par la voix du conteur qui fait lever leurs voix et la musique qui les accompagne.

En avant scène, côté jardin, une table de bois noir, sans style, sans époque, neutre, va servir à marquer les changements de lieu. Elle sera, au cours du récit, table de repas, bureau, table d'autopsie, chaire d'église, cachot...

Côté cour, un fauteuil, apparemment inoccupé, comme un témoin.

Le conteur, présent sur la scène, est le passeur entre hier et demain.

Il est vêtu de noir et blanc, coiffé d'un chapeau, signe d'empathie vers les cinq autres. Comme la table crée le décor, sa veste crée le déguisement et lui permet de jouer différents personnages, ceux qui agissent contre les Calas, celui qui tente de les sauver. Comme celui d'une marionnette, son corps est l'instrument du combat qui se joue entre fanatisme et raison. Tour à tour, il ridiculise et fait rire, il fait peur, il émeut.



Photos : Thomas Campion

Enfin commence le grand dialogue. Une nouvelle voix se lève, chaude, posée, parfois ironique, la voix de celui qui se révolte et dit non... la voix de Voltaire que l'on devine assis sur scène depuis le début, juste devant, tout près de nous. Le passé est en train de rejoindre le présent et les mots de Voltaire ont comme une âpre résonance.

Le conteur, habillé de noir et de blanc, son chapeau replacé sur la tête, s'enfonce lentement dans l'ombre et laisse planer les mots.

Anne Durand



Photo : Thomas Campion

Entrer dans la pièce par la musique...

c'est pour moi, rejoindre le long cortège de ceux qui ont soutenu Jean Calas et sa famille, c'est me ranger du côté de la Tolérance et de la Justice.

Cette musique est le fruit d'un partage à la fois amical et professionnel avec Anne Durand. Nous avons longuement parlé de la pièce, lu et relu le texte, déterminé les passages où devait entrer la musique, choisi les rythmes et la couleur.

J'ai d'abord composé les moments les plus doux, à la guitare : « Tolosa », musique d'introduction rythmée et enjouée pour contraster avec les moments plus dramatiques. Puis « Rue des Filatiers », mélodie légère qui souligne l'insouciance et la jeunesse d'un Gualbert Lavaysse heureux.

Les musiques composées pour « Le cortège », « L'autopsie », « Le Monitoire », « Les témoignages » qui devaient habiller les passages clés de la pièce ont demandé plus de réflexion et de reprises.

Ainsi pour « le Cortège », j'ai voulu insister sur la lenteur, suggérer le supplice de cette longue marche de nuit, haletante et pénible. « La mort de Jean Calas » est teintée de notes froides et étirées pareilles à la lenteur de l'agonie de ce père injustement condamné.

Parfois je n'ai eu recours qu'à des sons : la goutte d'eau, par exemple, qui suggère à la fois le lieu humide et l'écoulement du temps.

Enfin, lorsqu'avec Anne Durand et le comédien Simon Gourfink, nous avons travaillé sur l'interprétation des textes en voix off et sur les effets de voix, il s'est agi, là encore, de jouer sur la cohésion.

Quentin Nau



Photo : Thomas Champion

Christiane Renauld



Si l'univers de Christiane Renauld est celui de l'imaginaire, de la poésie et de l'humour, elle se dit aussi très profondément concernée par le monde des hommes et la difficulté de vivre ensemble.

Elle aime raconter des histoires et c'est par là qu'elle a commencé.

Que ce soit dans les nouvelles, *Les camarades imaginaires* (Verdier – L'éther vague), le roman, *Sorcière* (Verdier – L'éther vague), le récit, *La Chouette et le Labyrinthe* (Seuil), *Mon nom est Homère, fils d'Ulysse* (Calmann-Lévy), elle aime rendre les facettes et le mouvement de la vie, varier les tons et les points de vue. C'est peut-être une façon de dire que rien n'est simple, qu'il n'y a pas qu'une vérité et que rien n'est possible sans l'acceptation de l'autre.

A partir de textes inédits, elle a réalisé avec Anne Durand la construction théâtrale de *La salle des profs* ou *Les coulisses du ciel*.

L'affaire Calas est leur seconde collaboration, avec tout ce qu'il faut de désaccords et de discussion pour arriver à l'accord final.

Anne Durand



Sortie de l'École Jean Périmony en 2005, Anne Durand décide de créer sa propre compagnie de théâtre, la compagnie La Marotte.

Elle met alors en scène *Le Distrain* de Jean-François Regnard, où elle interprète le rôle de Lisette, et qui sera joué à Paris durant plus d'un an.

En parallèle, elle interprète différents rôles sous la direction de metteurs en scènes comme Violaine Chavane pour *Italienne avec orchestre*, Boris Van Overtveldt pour *On ne badine pas avec l'amour*, Simon Gourfink pour *La leçon*.

Forte de ces premières expériences, elle décide de faire l'adaptation théâtrale de textes de Christiane Renauld, et en décembre 2008 naît *La salle des profs ou Les coulisses du ciel* qu'elle met également en scène et dans laquelle elle interprète la Prof de lettres auprès de ses complices Jean-Christophe Béranger et Aymeric Hammad. La pièce sera jouée au théâtre le Funambule-Montmartre durant la saison 2009-2010 puis dans différentes villes de province.

Anne Durand a toujours considéré son rôle de comédienne et de metteur en scène comme celui d'un porteur de messages. Il n'est donc pas étonnant que, au cours de l'hiver 2010, en découvrant l'affaire Calas elle soit interpellée par l'effet de miroir entre ce drame de l'intolérance et ce qui se passe à notre époque. Elle propose à Christiane Renauld de travailler de nouveau avec elle sur un « Seule en scène ».

La volonté d'Anne Durand, en créant ce spectacle, est de jouer pleinement son rôle de comédienne.

Nous comédiens avons la chance d'avoir la scène pour faire entendre notre voix, il est de notre devoir de prendre la parole.

Quentin Nau



Musicien autodidacte, Quentin Nau commence la guitare à l'âge de quinze ans. Grâce à son père, lui aussi musicien, il affine son jeu pendant de nombreuses années en s'ouvrant à des univers musicaux très différents (Clapton, Brassens...). C'est à l'âge de 20 ans qu'il se lance dans l'écriture et la composition avec Thomas Bourgenot. De ce duo naît le groupe *LéYaK* et trois albums. Quentin Nau compose parallèlement des morceaux plus personnels sous le nom de « The Quiet Man ». L'accompagnement musical et sonore de *L'affaire Calas* est sa première création pour la scène.

Fiche Technique

10 projecteurs (4 PC 1kw 2 découpes type 614, 2 PAR 64 cp62 et 2 PAR 64 à Led)
4 pieds de projecteur,
2 gradateurs Dmx (6 circuits)
2 enceintes
1 ampli adapté aux enceintes et une petite console son (avec les cables Xlr-son et Dmx-lumière ainsi que les rallonges électriques adaptées)

Contacts

Anne Durand

annedurandtb@gmail.com

09 67 31 65 57

www.compagnie-la-marotte.com



Photo : Thomas Campion